

NATATION ESTIVALE 2026

Sommaire

Le mot du président.....	2
Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale	3
Classement national des clubs de natation estivale	6
Coupe Régionale interclubs toutes catégories	8
IVème Finale nationale interclubs toutes catégories	10
VIIème Critérium national	13
IIème Finale nationale des Trophées U12 et U13.....	16
Annexe 1 : Grille de qualification Tous Bassins	19
Annexe 2 : Exemples qualifications au ranking	21

Le mot du président

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les membres du cercle de compétences de la natation estivale FFN pour leur disponibilité et leur engagement. Ensemble, nous œuvrons avec la volonté commune de proposer aux licenciés de notre fédération, qui pratiquent une activité sportive saisonnière, un programme toujours plus attractif et adapté à leurs attentes.

L'édition 2025 est le fruit de nombreuses réunions de notre cercle de compétences. Ces échanges ont permis de faire évoluer notre réflexion afin d'offrir des finalités toujours plus innovantes, notamment avec l'intégration des benjamins et l'organisation d'un championnat national de natation estivale articulé autour de trois finalités réunies sur un même week-end :

- La 3^e finale nationale IC toutes catégories
- Le 6^e critérium national estival
- La 1^{re} finale nationale du trophée benjamins

Ces trois manifestations ont rassemblé 450 nageurs du 22 au 24 août 2025 à Grand-Aigueblanche, au centre aquatique du Morel, dans un cadre et des conditions exceptionnels. Elles ont permis aux nageurs de réaliser de très belles performances.

Je tiens à remercier la Ligue AURA, le club de Tanamo ainsi que la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche pour la mise à disposition de leurs équipements et pour la qualité de l'accueil réservé à nos sportifs ainsi qu'à l'ensemble des accompagnateurs.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver du 28 au 30 août 2026 en Pays de la Loire, à Segré-en-Anjou Bleu, pour une nouvelle édition que nous espérons encore plus attractive. Le nouveau programme devrait permettre à nos athlètes de s'exprimer pleinement et de continuer à faire vivre l'esprit de la natation estivale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive estivale.

Joël PINEAU
Président du Cercle de Compétence « Natation estivale » FFN

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le lundi 1^{er} juin 2026 et le vendredi 28 août 2026. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1^{er} juin puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les licenciés compétiteurs « été » peuvent aussi participer aux épreuves Maîtres se déroulant entre le 1^{er} juin et le 31 août 2026. De même, ils peuvent participer aux épreuves Eau-Libre se déroulant entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2026.

Le programme de natation estivale est ouvert à tous les nageurs. Tout nageur ayant disputé des compétitions entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 mai 2026 ne pourra pas participer aux championnats territoriaux. Ses performances ne seront pas prises en compte dans les rankings de natation estivale et ne permettront pas de se qualifier pour les échéances nationales des finalités estivales. En revanche, ses performances seront intégrées dans la base FFN et le suivi de performances.

■ Période

La période estivale débute le 1^{er} juin 2026 et se termine le 31 août 2026.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.

Les nageur(eus)s U11 et plus (né(e)s en 2015 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable du test du Savoir-Nager en Sécurité (SNS).

Les nageu(eus)es U10 et moins (nées en 2016 et après) doivent préalablement disposer du Savoir-Nager en Sécurité (SNS) et, le cas échéant, d'une licence compétition avant d'accéder à la compétition.

■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale selon les modalités de ce règlement. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Conformément au règlement intérieur de la FFN, il n'est pas possible de transférer après le 31 juillet.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de proposer des compétitions « Open ».

■ Équité sportive

Afin de préserver l'équité sportive, il n'est pas recommandé d'inscrire au niveau des échéances nationales de natation estivale des nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle » du 1^{er} janvier 2026 au 31 mai 2026. Cela concerne principalement les nageurs licenciés dans des fédérations affinitaires et/ou fédérations étrangères.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

■ Vêtements techniques

Conformément au règlement annuel de Natation Course, le port de vêtements techniques lors des compétitions n'est autorisé qu'à partir de l'année de ses 14 ans (U14 et plus, né(e)s en 2012 et avant).

■ Les catégories d'âges

Saison 2026 (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026)		
Catégories	Dames et Messieurs	
	Âge	Année de naissance
U11 et moins	11 ans et moins	2015 et après
U12	12 ans	2014
U13	13 ans	2013
U14	14 ans	2012
U15	15 ans	2011
U16	16 ans	2010
U17	17 ans	2009
U18	18 ans	2008
Seniors (U19 et plus)	19 ans et plus	2007 et avant

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

■ Précisions

Compétiteur « été » :

Licence	Migration / Transfère	Performances	Compétiteur « été »
Souscription d'une licence compétiteur « été » à partir du 1er juin	/	Aucune performance entre le 1er janvier et le 31 mai	OUI
Licence « Natation pour tous »	Migration vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	/	OUI
Compétiteur « annuel » ou « maître »	Transfère vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	Aucune performance entre le 1er janvier et le 31 mai	OUI
Licence compétiteur « annuel » ou compétiteur « maître »	/	Avec ou sans performance entre le 1er janvier et le 31 mai	NON
Licence compétiteur « annuel » ou compétiteur « maître »	Transfère vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	Au moins une performance entre le 1er janvier et le 31 mai	NON

Nature de la compétition, performances, ranking et qualification :

Nature de la compétition déclarée	Licence	Performances dans la base fédérale (performances individuelles du licencié)	Performances dans le ranking « estival »	Performances dans le ranking « annuel » ou « maître »	Performances prises en compte pour la qualification au Critérium
« Estivale »	Compétiteurs « été » *	OUI	OUI	NON	OUI
	Compétiteurs « annuels » ou « maîtres »	OUI	NON	NON	NON
« Annuelle » ou « Maître »	Compétiteurs « été » *	OUI	NON	OUI	OUI
	Compétiteurs « annuels » ou « maîtres »	OUI	NON	OUI	NON

Classement national des clubs de natation estivale

L'organisation du classement national des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement national interclub totalise 3.000 points.

Exemple : suite aux interclubs TC, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 3.000 points.

■ Mode de calcul

- 3.000 points au 1^{er}
- Du 2^e au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

■ Bonus de points – classement national des clubs

Seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération concernant cette bonification. Les cinq premières équipes (dames et messieurs) lors de la finale nationale des Interclubs TC obtiennent un bonus de points : 500 points pour la première équipe, 400 points pour la deuxième, 300 points pour la troisième, 200 pour la quatrième et 100 points pour la cinquième.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Les supports concernés

Pour les épreuves au programme du critérium national, cette compétition est la référence nationale. Pour les autres épreuves (800m nage libre, 1500m nage libre, 200m papillon et 400m 4 nages), les rankings nationaux seront utilisés à l'issue de la saison estivale 2026 pour le calcul des points.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs de natation estivale prend en compte les performances réalisées sur le critérium national pour les épreuves qui sont à son programme et les rankings pour les autres épreuves.

■ Mode de calcul

Un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème suivant.

Pour les épreuves au programme du critérium national, c'est le classement sur ces épreuves qui permet l'attribution du nombre de points.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium national, les rankings seront utilisés. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) sur la période estivale de chaque ligue, dont les résultats sont remontés sur le serveur fédéral, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte.

■ Le barème du classement du Trophée Élite

Pour toutes les épreuves :

1^{er} : 40 points ; 2^e : 32 pts ; 3^e : 28 pts ; 4^e : 26 pts ; 5^e : 24 pts ; 6^e : 23 pts ; 7^e : 22 pts ; 8^e : 21 pts ; 9^e : 20 pts ; 10^e : 19 pts ; 11^e : 18 pts ; 12^e : 17 pts ; 13^e : 16 pts ; 14^e : 15 pts ; 15^e : 14 pts ; 16^e : 13 pts ; 17^e : 12 pts ; 18^e : 11 pts ; 19^e : 10 pts ; 20^e : 9 pts.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) de chaque ligue et comités départementaux, sans oublier la finale nationale Interclubs Toutes Catégories, le Critérium national et finale nationale des Trophées U12 et U13.

■ Principe

Seule la meilleure performance par nageur(se) est comptabilisée.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

■ Grille de calcul

Niveau	Bassin de 25m	Bassin de 50m
	Pts	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160	240

NB : La finale nationale des Trophées U12 et U13, échéance nationale pour ces catégories d'âges, n'intervient pas dans le classement national des clubs de natation estivale. Cependant, les performances réalisées lors de cette échéance sont prises en compte dans la rubrique « Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs » du classement national des clubs de natation estivale.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

■ Entre le 27 juin et le 2 août 2026 ■ 2 réunions sur un même week-end	Coupe Régionale interclubs toutes catégories	■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale. ■ Bassin : 25 m ou 50 m
--	---	--

Conditions d'accès

■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons	■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club
---	---

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition) ■ Clôture des engagements : jusqu'à J - 2	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs de natation estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs de natation estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m papillon, 100 m papillon, et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100 m par nage).

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Mode d'engagement

Chaque équipe est composée de six nageurs compétiteurs « été » exclusivement.

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Des équipes mixtes pourront être engagées composée obligatoirement de 3 filles et 3 garçons.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Déclaration de la compétition

Les classements des Interclubs sont faits en fonction la nature de compétition déclarée sur Extranat. Les organisateurs doivent impérativement déclarer les Interclubs avec le type « ID 121 » (Coupe régionale interclubs TC).

Par ailleurs, les Interclubs Coupe régionale interclubs TC (ID : 121) ne sont pas paramétrés en tant que compétition mixte. Pour les équipes mixtes, les organisateurs locaux devront donc créer une deuxième compétition spécifique (type ID 83 : « compétitions régionales diverses des clubs d'été par équipes »). Il n'y aura pas de rankings pour les équipes mixtes mais les résultats seront intégrés sur le site et les performances prises en compte dans la base de données.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

À l'issue des coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2026 toutes catégories dames et un classement national interclubs 2026 toutes catégories messieurs.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

Programme

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
6x50m NL (D/M) Pause 15 minutes 50m dos (D/M) 200m brasse (D/M) 100m NL (D/M) 100m papillon (D/M) 200m dos (D/M) 50m brasse (D/M)	50m NL (D/M) 200m 4N (D/M) 100m dos (D/M) 100m brasse (D/M) 200m NL (D/M) 50m papillon (D/M) Pause 15 minutes Course des remplaçants 4x100m 4N (D/M)

Composition équipes qualifiées à la finale nationale Interclubs Toutes Catégories

La composition des équipes qualifiées peut varier entre la qualification et la finale.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

■ Le vendredi 28 août 2026 ■ 2 réunions	IV^{ème} Finale nationale interclubs toutes catégories	■ Lieu : Segré-en-Anjou Bleu ■ Piscine : Centre Aquatique "Les Nautilus" ■ Bassin : 25m x 6 couloirs
---	---	--

Conditions d'accès

■ Toutes catégories d'âges confondues en filles et en garçons	■ Compétition par équipes ■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club
---	---

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 18/08/2026 au 25/08/2026 ■ Liste des engagés : 26/08/2026 ■ Réunion technique : 27/08/2026 – (liste de départ)	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Composition des équipes et participation aux épreuves

Chaque équipe est composée de six nageurs compétiteurs « été » exclusivement (avec la possibilité d'ajouter un remplaçant).

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Date de la réunion technique

La réunion technique aura lieu la veille au soir de la compétition. Une participation en visio-conférence sera possible.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100 m par nage).

Classement au temps.

■ Course des remplaçants

Deux courses des remplaçants sont proposées : un 50 m le matin et un 100 m l'après-midi. Style de nage au choix.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Mode de qualification

Chaque équipe est composée de six nageurs (avec possibilité d'ajouter un remplaçant).

Dix-huit équipes dames et dix-huit équipes messieurs participeront à la finale nationale interclubs TC. Dans ce cadre sont intégrées, la meilleure équipe masculine et la meilleure équipe féminine de chacune des 5 ligues historiques (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire) lors des Interclubs régionaux. Ensuite, les treize autres équipes qualifiées sont les équipes masculines et les équipes féminines les mieux classées au classement national des interclubs ; suite aux classements des interclubs régionaux de la saison en cours.

Un club peut engager au maximum deux équipes masculines et deux équipes féminines.

La FFN publiera au plus tard le jeudi 6 août 2026 la liste des équipes qualifiées. Les clubs concernés devront confirmer avant le mercredi 12 août 2026 leur participation ou non aux échéances nationales. En cas de non-participation ou d'absence de réponse, la première équipe non qualifiée (réserviste) sera invitée et ainsi de suite. La FFN publiera la liste définitive des équipes participantes le vendredi 14 août 2026 au plus tard.

Pas d'équipes mixtes pour cette échéance nationale.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des clubs, via l'application extraNat.

Engagements

Les droits d'engagements sont de 80 euros par équipe.

Pénalités

Les clubs dont la ou les équipes qualifiées ont confirmé leur participation mais n'ont pas engagé la ou les équipes confirmées via la procédure extraNat seront surfacturés d'une pénalité de 160 euros par équipe confirmée non engagée.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

Récompenses

6 coupes seront allouées par la FFN :

- une coupe aux trois premières équipes féminines ;
- une coupe aux trois premières équipes masculines.

Une médaille sera remise à chaque nageur(euse) des trois premières équipes féminines et trois premières équipes masculines.

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses mais aucune récompense individuelle (notamment 3 premières places des épreuves individuelles ou classement à la table de cotation) n'est autorisée.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Programme prévisionnel (horaires susceptibles de modifications lors de la réunion technique)

Vendredi 28 août 2026 matin	Vendredi 28 août 2026 après-midi
Echauffement 7h30 Evacuation 8h45 Mot aux capitaines Défilé des officiels Début 9h00 6x50m NL (D/M) Course des remplaçants (50m) 50m dos (D/M) 200m brasse (D/M) 100m NL (D/M) 100m papillon (D/M) 200m dos (D/M) 50m brasse (D/M) Fin 11h30	Echauffement 12h45 Evacuation 13h50 Défilé des officiels Hymne national Début 14h00 50m NL (D/M) 200m 4N (D/M) 100m dos (D/M) 100m brasse (D/M) 200m NL (D/M) 50m papillon (D/M) Course des remplaçants (100m) 4x100m 4N (D/M) Défilé des équipes Remise récompenses Fin 17h00

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

■ Les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août 2026 ■ 4 réunions	VII^{ème} Critérium national	■ Lieu : Segré-en-Anjou Bleu ■ Piscine : Centre Aquatique "Les Nautiles" ■ Bassin : 25m x 6 couloirs
--	---	--

Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : U14, U15, U16, U17, U18 et Seniors Filles : nées en 2012 et avant Garçons : nés en 2012 et avant	■ Compétition individuelle
---	--

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 18/08/2026 au 25/08/2026 ■ Liste des engagés : 26/08/2026 ■ Réunion technique : 27/08/2026 – (liste de départ)	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme

Épreuves individuelles (14 en filles et 14 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m dos, 100 m dos, 200 Dos, 50 m papillon, 100 m papillon, 100 m 4 nages et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par ligne (sauf pour la série la plus rapide).

Épreuves de relais Toutes Catégories (2 en filles, 2 en garçons et 2 mixtes)

4x50 m nage libre et 4x50 m 4 nages.

Classement au temps.

Possibilité d'engager un seul relais par club dans chaque épreuve de relais.

Un(e) nageur(se) peut participer à deux relais : un en nage libre et un en 4 nages.

Les relais sont composés obligatoirement, au minimum, de trois nageurs qualifiés au critérium national.

Les relais mixtes sont composés de 2 filles et 2 garçons.

NB : À partir de la catégorie U12 pour l'éventuel 4^{ème} relayeur non qualifié au critérium national.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps. (cf annexe 1)

Pour les nageurs qualifiés au critérium national, une épreuve complémentaire sera autorisée (sauf le 400 m nage libre et les quatre 200 m (nage libre, brasse, dos et 4 nages)) mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le lundi 1er juin et le dimanche 23 août 2026 23h59 (programmes sportifs estival, annuel et maître) par des nageurs ayant une licence compétiteur « été » pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

Si et seulement si le nombre de qualifiés au temps n'atteint pas les quotas rankings renseignés dans la grille des temps de qualification (page 19), les nageurs qui figureront parmi les rankings « estivaux » et uniquement « estivaux » le lundi 24 août seront qualifiés* pour le critérium national.

** Point de vigilance : des compétiteurs « été » peuvent avoir réalisé les temps de qualification lors de compétitions déclarées « annuelles » ou « maîtres » (cf tableaux page 5 du présent règlement). Dans ce cas de figure, leurs performances sont prises en compte pour la qualification au critérium national même si elles n'apparaissent pas dans les ranking « estivaux ». (cf annexe 2)*

Les rankings « estivaux » de chaque épreuve sont interrogés sur toutes les performances réalisées uniquement dans les compétitions déclarées « estivales » du lundi 1er juin au dimanche 23 août 2026.

Il ne sera fait appel à aucune liste complémentaire.

Modalités d'engagements

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence compétiteur « été » et ayant soit réalisé les temps de qualification soit s'étant qualifié à partir des quotas ranking « estivaux ». Une épreuve complémentaire est autorisée (sauf le 400 m nage libre ainsi que les quatre 200m (nage libre, brasse, dos et 4 nages)) mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

Engagements

Les droits d'engagements au critérium national sont de 6 euros par épreuve individuelle et de 8 euros par relais.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle pour les catégories :

- U14 et U15,
- U16 et U17,
- U18 et plus.

Une médaille à chaque nageur des trois premiers relais toutes catégories (filles, garçons et mixte).

Forfaits et pénalités

Les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard 30 minutes avant la première épreuve de la réunion de la course concernée.

Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de :

- 42 euros pour les épreuves individuelles,
- 84 euros pour les épreuves de relais.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.

Disposition particulière

Tout(e) nageur(se) n'étant pas en mesure de sortir seul du bassin à l'issue de son épreuve, obligeant à faire appel au secours, devra obligatoirement être vu(e) par un médecin.

Seul ce dernier pourra autoriser ou non le nageur ou la nageuse à reprendre la compétition.

En cas de refus de consultation, il ou elle sera considéré(e) forfait pour les autres épreuves ou il ou elle était engagé(e) sur la compétition.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Programme prévisionnel du critérium national : (susceptible de modifications à la réunion technique)

Vendredi 28 août 2026 soir	Samedi 29 août 2026 matin	Samedi 29 août 2026 après-midi	Dimanche 30 août 2026 matin
Echauffement 17h00 Evacuation 17h40 Défilé des officiels Début 17h45 400m NL (D/M) 200m brasse (D/M) Fin 19h45	Echauffement 7h30 Evacuation 8h45 Défilé des officiels Début 9h00 100m dos (D/M) <i>(Récompenses du 400m NL et du 200m brasse)</i> 50m NL (D/M) 200m 4N (D/M) <i>(Récompenses du 100m dos et du 50m NL)</i> 100m papillon (D/M) 4x50 4 nages (D/M/Mixte) <i>(Récompenses du 200m 4N, 100m papillon et du 4x50 4 nages)</i> Fin 12h30	Echauffement 14h00 Evacuation 15h00 Défilé des officiels Hymne national Début 15h15 100m 4N (D/M) 200m NL (D/M) <i>(Récompenses du 100m 4N)</i> 50m dos (D/M) 100m brasse (D/M) <i>(Récompenses du 200m NL et 50m dos)</i> 4x50m NL (D/M/Mixte) <i>(Récompenses du 100m brasse et 4x50m NL)</i> Fin 19h15	Echauffement 7h30 Evacuation 8h45 Défilé des bénévoles Défilé des officiels Hymne national Début 9h00 50m papillon (D/M) 200m dos (D/M) <i>(Récompenses du 50m papillon)</i> 100m NL (D/M) 50m brasse (D/M) <i>(Récompenses du 200m dos, 100m NL et 50m brasse)</i> Fin 12h00

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

■ Les samedi 29 et dimanche 30 août 2026 ■ 3 réunions	<i>11ème Finale nationale des Trophées U12 et U13</i>	■ Lieu : Segré-en-Anjou Bleu ■ Piscine : Centre Aquatique "Les Nautilus" ■ Bassin : 25m x 6 couloirs
---	--	--

Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : U12 et U13 Filles : nées en 2013 et 2014 Garçons : nés en 2013 et 2014	■ Compétition individuelle
---	--

Engagements	Résultats
■ Engagements réalisés par la fédération : du 20/08/2026 au 25/08/2026 ■ Liste des engagés : 26/08/2026 ■ Réunion technique : 27/08/2026 – (liste de départ)	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons)

Pour les U 12 : 50 m nage libre, 50 m brasse, 50 m dos, 50 m papillon et 100 m 4 nages.

Pour les U 13 : 100 m nage libre, 100 m brasse, 100 m dos, 100 m papillon et 100 m 4 nages.

Classement temps.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le lundi 1er juin et le dimanche 16 août 2026 23h59 (programme sportif estival et uniquement les compétitions déclarées « estivales ») par des nageurs ayant une licence compétiteur « été » pourront être prises en compte pour la qualification à la finale nationale.

Les six meilleures filles et les six meilleurs garçons comptabilisant le plus de points cumulés à la table de cotation fédérale sur les six épreuves suivantes : 200 m nage libre, 50 m nage libre, 50 m brasse, 50 m dos, 50 m papillon et 100 m 4 nages sont qualifiés pour la finale nationale. Il n'est pas nécessaire d'avoir participé aux 6 épreuves pour être classé.

Les meilleures cotations seront prises en compte sur chaque épreuve, que ce soit en bassin de 25 mètres ou en bassin de 50 mètres.

La FFN publiera au plus tard le mardi 18 août 2026 la liste des nageur(euse)s qualifiées. Les clubs concernés devront confirmer auprès de la fédération avant le jeudi 20 août 2026 la participation ou non des nageur(euse)s qualifiées à l'échéance nationale. En cas de non-participation ou d'absence de réponse, les premières nageuses et premiers nageurs non qualifiés (réservistes) seront invités et ainsi de suite jusqu'aux 10^{ème} meilleurs nageuses et meilleurs nageurs au classement national des Trophée U12 et U13 (6 U12 et 6 U13). La FFN publiera la liste définitive des nageuses et nageurs participants le jeudi 20 août 2026 au plus tard.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Modalités d'engagements

Les engagements seront réalisés par la fédération.

Engagements

Les droits d'engagements sont de 20 euros par nageur pour l'ensemble des épreuves proposées à la finale nationale des Trophées U12 et U13.

Pénalités

Les clubs dont le ou les nageurs qualifiés ont confirmé la participation du ou des nageurs concernés seront surfacturés d'une pénalité de 100 euros par nageur qui ne participerait pas à la finale nationale des Trophées U12 et U13.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel. Le classement est réalisé à l'addition des points cumulés à la table de cotation fédérale sur les cinq épreuves (50m NL, 50m brasse, 50m dos, 50m papillon et 100m 4N pour les U12 et 100m NL, 100m brasse, 100m dos, 100m papillon et 100m 4N pour les U13) proposées au programme de la finale.

Récompenses

Diplôme de participation pour les 12 finalistes filles (6 U12 et 6 U13) et 12 finalistes garçons (6 U12 et 6 U13).

Une médaille aux trois premières filles U12, aux trois premières filles U13 ; aux trois premiers garçons U12 et aux trois premiers garçons U13.

Forfaits et pénalités

Les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard 30 minutes avant la première épreuve de la réunion de la course concernée.

Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de 42 euros par épreuve.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.

Disposition particulière

Tout(e) nageur(se) n'étant pas en mesure de sortir seul du bassin à l'issue de son épreuve, obligeant à faire appel au secours, devra obligatoirement être vu(e) par un médecin.

Seul ce dernier pourra autoriser ou non le nageur ou la nageuse à reprendre la compétition.

En cas de refus de consultation, il ou elle sera considéré(e) forfait pour les autres épreuves ou il ou elle était engagé(e) sur la compétition.

Vêtements techniques

Les vêtements techniques sont interdits pour ces catégories.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Programme de la finale nationale du Trophée U12/U13 :

	Samedi 29 août 2026 matin	Samedi 29 août 2026 après-midi	Dimanche 30 août 2026 matin
U12	50m NL (D/M)	100m 4N (D/M) 50m dos (D/M)	50m brasse (D/M) 50m papillon (D/M)
U13	100m dos (D/M) 100m papillon (D/M)	100m 4N (D/M) 100m brasse (D/M)	100m NL (D/M)

NB : Les épreuves de la finale nationale des Trophées U12 et U13 seront intégrées dans le programme du critérium national (cf page 15) et nagées avant les séries du critérium national de l'épreuve concernée.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Annexe 1 : Grille de qualification Tous Bassins

Filles

Epreuves	Rk	U14 14 ans (2012)	Rk	U15 15 ans (2011)	Rk	U16 16 ans (2010)	Rk	U17 17 ans (2009)	Rk	U18 18 ans (2008)	Rk	Seniors 19 ans et plus (2007 et avant)
50m NL	10	32"69	10	32"05	10	31"27	10	31"08	8	30"82	8	30"40
100m NL	10	1'13"58	10	1'12"72	10	1'10"21	10	1'09"60	8	1'08"80	8	1'07"50
200m NL	8	2'59"82	8	2'52"10	8	2'48"57	8	2'44"31	6	2'43"40	6	2'41"80
400m NL	6	6'08"00	6	6'00"00	6	5'54"00	6	5'50"00	4	5'45"00	4	5'37"00
50m D	8	40"05	8	38"63	8	37"73	8	36"90	6	36"40	6	35"95
100m D	8	1'26"82	8	1'24"55	8	1'23"21	8	1'21"74	6	1'21"16	6	1'20"54
200m D	6	3'16"82	6	3'13"07	6	3'09"58	6	3'06"21	4	3'05"09	4	3'02"61
50m B	8	43"80	8	43"19	8	42"26	8	41"34	6	40"80	6	40"11
100m B	8	1'36"90	8	1'35"20	8	1'33"60	8	1'32"62	6	1'31"57	6	1'30"40
200m B	6	3'28"00	6	3'22"00	6	3'18"76	6	3'15"66	4	3'14"16	4	3'12"00
50m P	8	37"97	8	36"65	8	35"35	8	34"70	6	34"26	6	33"86
100m P	8	1'29"17	8	1'27"54	8	1'26"72	8	1'25"52	6	1'24"85	6	1'24"16
100m 4N	8	1'28"57	8	1'27"24	8	1'26"79	8	1'25"42	6	1'24"28	6	1'21"14
200m 4N	6	3'10"22	6	3'07"95	6	3'04"08	6	2'59"83	4	2'57"95	4	2'54"55
4x50m 4N TC	2'30"00											
4x50m NL TC	2'16"00											

Garçons

Epreuves	Rk	U14 14 ans (2012)	Rk	U15 15 ans (2011)	Rk	U16 16 ans (2010)	Rk	U17 17 ans (2009)	Rk	U18 18 ans (2008)	Rk	Seniors 19 ans et plus (2007 et avant)
50m NL	10	29"53	10	28"62	10	27"74	10	26"95	8	26"45	8	25"72
100m NL	10	1'07"22	10	1'04"83	10	1'02"24	10	1'01"02	8	59"85	8	57"96
200m NL	8	2'37"07	8	2'31"71	8	2'28"51	8	2'25"56	6	2'20"28	6	2'15"13
400m NL	6	5'50"00	6	5'38"00	6	5'30"00	6	5'25"93	4	5'22"15	4	5'09"52
50m D	8	36"89	8	35"31	8	34"30	8	33"46	6	31"82	6	31"25
100m D	8	1'21"14	8	1'18"32	8	1'17"44	8	1'15"16	6	1'13"61	6	1'10"70
200m D	6	3'06"67	6	3'01"00	6	2'56"85	6	2'53"62	4	2'46"74	4	2'40"00
50m B	8	39"34	8	38"20	8	36"77	8	35"87	6	34"71	6	33"40
100m B	8	1'29"34	8	1'25"89	8	1'23"12	8	1'20"28	6	1'17"55	6	1'15"20
200m B	6	3'17"55	6	3'12"80	6	3'09"77	6	3'07"64	4	3'03"00	4	2'57"99
50m P	8	34"20	8	32"18	8	31"36	8	30"40	6	29"30	6	28"29
100m P	8	1'23"87	8	1'17"92	8	1'16"17	8	1'14"43	6	1'09"18	6	1'06"69
100m 4N	8	1'23"21	8	1'17"52	8	1'16"18	8	1'14"53	6	1'10"02	6	1'07"38
200m 4N	6	2'58"94	6	2'52"91	6	2'45"02	6	2'41"13	4	2'36"27	4	2'32"59
4x50m 4N TC	2'10"00											
4x50m NL TC	1'56"00											

Légende :

Rk = quotas ranking

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Mixte

Epreuves	Toutes Catégories
4x50m 4N TC	2'20"00
4x50m NL TC	2'06"00

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2026

Annexe 2 : Exemples qualifications au ranking Compétiteurs « été » qualifiés à partir des quotas ranking

Catégories	Epreuves	Quotas ranking	Qualifiés au temps sur des compétitions déclarées				Places restantes aux quotas ranking	Nageurs qualifiés aux quotas ranking sur le ranking estival	Nombre total de qualifiés
			« Maître »	« Annuel »	« Estival »	TOTAL :			
U16 16 ans (2010)	200 m brasse	6	/	0	6	6	0	0	6
U14 14 ans (2012)	400 m nage libre	6	/	2	7	9	0	0	9
U15 15 ans (2011)	100 m 4 nages	8	/	/	5	5	3	6 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème} du ranking estival	8
U18 18 ans (2008)	50 m pap	6	/	2	0	2	4	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} du ranking estival	6
U17 17 ans (2009)	50 m brasse	8	/	1	5	6	2	6 ^{ème} et 7 ^{ème} du ranking estival	8
Seniors 19 ans et plus (2007 et avant)	100 m dos	6	1	1	1	3	3	2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} du ranking estival	6